

Développement de carrière : Transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle

12^e année

Programme d'études
manitobain : cadre
des résultats
d'apprentissage

Intérimaire



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE :
TRANSITION VERS LE MILIEU
DU TRAVAIL, L'UNIVERSITÉ ET
L'ÉCOLE TECHNIQUE ET
PROFESSIONNELLE

12^E ANNÉE

Programme d'études manitobain : cadre des
résultats d'apprentissage

Intérimaire

Données de catalogage du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage du Manitoba

Développement de carrière : Transition vers le milieu
du travail, l'université et l'école technique et professionnelle : 12^e année :
Programme d'études manitobain : cadre des résultats d'apprentissage , intérimaire

Comprend des références bibliographiques.

Cette ressource est disponible en formats imprimé et électronique.

ISBN : 978-0-7711-6476-7 (pdf)

1. Développement de carrière—Manitoba—Programmes d'études.
 2. Développement de carrière — Études et enseignement (secondaire).
 3. Développement de carrière — Études et enseignement (secondaire) — Manitoba.
 4. Formation professionnelle — études et enseignement (secondaire).
 5. Formation professionnelle — études et enseignement (secondaire) — Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Apprentissage de la petite enfance.
370.113

Tous droits réservés © 2023, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre
de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance
Services généraux
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter
la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont
produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la
petite enfance du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future. Nous
tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons d'édition de nous avoir permis
d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Toutes les illustrations ou photographies dans cette ressource sont protégées par les
droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité
qu'à des fins éducatives prévues dans cette ressource.

Nous invitons le personnel de l'école à partager cette ressource avec les parents, les
tuteurs et les collectivités, selon le besoin.

Tout site Web mentionné dans cette ressource peut faire l'objet de changement sans
préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en
ligne avant de les recommander aux élèves.

Cette ressource est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de
l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba à [www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/
carriere/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/index.html)

Available in English.

Disponible en médias substitués sur demande.

**Dans la présente ressource, le genre masculin appliqué aux personnes a été
employé dans le seul but d'alléger le texte.**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Développement de carrière – Vue d’ensemble	1
Transition vers le milieu du travail, l’université et l’école technique et professionnelle – Vue d’ensemble	1
Compétences du programme d’études	2
Collaboration	3
Communication	3
Créativité	3
Connaissance de soi	4
Citoyenneté	4
Pensée critique	4

Grandes idées et résultats d’apprentissage	7
Grande idée 1 La santé et la sécurité sont nécessaires pour s’épanouir dans le milieu du travail, à l’université et à l’école technique et professionnelle.	7
Grande idée 2 Chaque milieu de travail est unique, complexe et compétitif, et nécessite donc des attitudes, des compétences et des connaissances particulières pour y accéder et s’y orienter.	9
Grande idée 3 Chaque profession est complexe et présente des caractéristiques uniques, que les employés potentiels doivent comprendre afin de prendre des décisions éclairées.	16
Grande idée 4 Les organismes, les règlements et l’éthique influencent le milieu de travail.	21
Grande idée 5 Les études et la formation sont essentielles pour entrer sur le marché du travail et y réussir.	25

Annexe A : Sources d’information sur le marché du travail	31
--	-----------

Annexe B : Le milieu universitaire pour les élèves du secondaire	33
---	-----------

Références bibliographiques	35
------------------------------------	-----------

INTRODUCTION

Développement de carrière — Vue d'ensemble

Les nouvelles réalités du monde du travail et du travailleur ont transformé la perception et le concept de la carrière. Aujourd'hui, le développement de carrière est complexe et multidimensionnel, allant de pair avec une croissance qui s'opère au fil de la vie personnelle et professionnelle où les apprentissages, le vécu, le travail, les changements ainsi que la découverte et l'exploration de nouvelles avenues s'entrecroisent. Par conséquent, le développement de carrière peut être défini comme étant la conception vie-travail d'une personne.

L'éducation en développement de carrière de la maternelle à la 12^e année est un aspect central du développement holistique de l'élève et peut s'insérer dans les résultats d'apprentissage de toutes les matières. Cette éducation aide les élèves et les enseignants à faire le pont entre tous les concepts d'apprentissage et les projets de recherche des élèves, et entre les idées dominantes qui façonneront le reste de leurs vies.

Une éducation en développement de carrière intentionnelle aide les élèves à devenir des apprenants dynamiques et capables de résoudre des problèmes. Les élèves sont invités à poser des problèmes, à chercher des réponses, à mettre des solutions à l'essai, à élargir et à transposer leur apprentissage d'un module du programme d'études à d'autres, ce qui développe chez eux une excellente pensée critique.

Transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle — Vue d'ensemble

Ce cours fournit aux élèves des connaissances pratiques qui les aideront à réussir leur transition vers le milieu du travail, soit directement après l'obtention du diplôme d'études secondaires, soit indirectement après avoir terminé des études postsecondaires dans une université, une école technique et professionnelle ou un établissement d'enseignement professionnel privé.

Contrairement à la plupart des autres cours de développement de carrière, celui-ci a été conçu pour les élèves qui bénéficieraient d'un cours de développement de carrière ne nécessitant aucune forme d'expérience pratique, d'expérience de travail ou de bénévolat. De cette façon, il complète les cours qui contiennent effectivement des expériences pratiques, une expérience de travail ou du bénévolat, comme les cours de développement de carrière de la 9^e à la 12^e année, l'enseignement technique et professionnel, les cours d'arts industriels, les cours d'écologie humaine et les options de crédit d'emploi et de stage pratique de développement de carrière.

Les enseignants sont invités à mettre l'accent sur les grandes idées, les résultats d'apprentissage généraux (RAG) et les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) qui répondent le mieux aux besoins et aux intérêts de leurs élèves. Par exemple, s'il semble qu'un pourcentage important d'élèves de la classe présentera une demande d'admission à une université directement après l'obtention du diplôme, l'enseignant devrait mettre

l'accent sur le RAG 5.5, qui traite de l'université et du milieu universitaire. Si les élèves souhaitent explorer les métiers et les apprentissages, l'enseignant devrait mettre l'accent sur les RAG 3.2 ou 5.2, qui traitent du processus de reconnaissance associée à des professions particulières.

Les résultats d'apprentissage de ce programme d'études ont été élaborés en tenant compte du fait que les élèves choisiront d'abord une ou plusieurs professions et/ou un établissement d'enseignement postsecondaire qui les intéressent et dans lesquels ils sont susceptibles d'entrer, et qu'ils effectueront des recherches à leur sujet, réalisant ainsi un projet de recherche. Certains des RAS concernent « la ou les profession(s) » ou « l'université ou l'école technique et professionnelle », que l'élève choisit.

Certains RAS exigent que l'élève démontre sa **connaissance** de quelque chose en particulier tandis que d'autres exigent que l'élève démontre sa **compréhension** de quelque chose en particulier.

« Démontrer sa **connaissance** de. . . » correspond à un RAS de premier niveau. Cela signifie que les élèves doivent prendre connaissance du sujet en l'explorant. Ils **n'ont pas** besoin d'avoir une compréhension conceptuelle complète du sujet. Les élèves devraient avoir suffisamment de connaissances sur le sujet pour savoir ce qui suit :

- les renseignements importants;
- les raisons pour lesquelles c'est intéressant ou pertinent pour eux;
- la façon de mieux s'informer sur le sujet;
- son effet sur les apprentis et les compagnons.

« Démontrer sa **compréhension** de. . . » correspond à un RAS de plus haut niveau. Les élèves doivent avoir une meilleure compréhension conceptuelle du sujet que pour les RAS qui commencent par « Démontrer sa connaissance de. . . » Pour que les élèves comprennent un sujet, ils doivent pouvoir y réfléchir, l'analyser et appliquer ce qu'ils ont appris afin de résoudre un problème.

Compétences du programme d'études

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance élabore un *Cadre de l'apprentissage* (voir www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/cadre/index.html) qui regroupe les quatre programmes de la maternelle à la 12^e année offerts au Manitoba : le Programme français, le Programme d'immersion française, le Programme anglais et le Programme d'études technologiques (voir www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/programmes.html). Chaque programme conserve la même structure générale incluant : les objectifs, les compétences globales, les situations d'apprentissage et d'évaluation, les principes et les politiques en matière de communication des résultats, et un format uniforme pour les programmes d'études. Le document intérimaire *Développement de carrière : Transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle : 12^e année : Programme d'études manitobain : cadre des résultats d'apprentissage* a été élaboré pour la mise en œuvre dans les salles de classe et sa structure sera modifiée quand le *Cadre de l'apprentissage* sera finalisé.

Collaboration

La collaboration est essentielle à la réussite des travailleurs et des étudiants de niveau postsecondaire, et est enseignée principalement dans le RAG 2.8 (collaborer avec les autres). Ce programme d'études met l'accent sur la collaboration, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- établissent et cultivent des relations avec les employeurs, les instructeurs, les collègues de travail, les étudiants et les autres;
- étudient et travaillent en équipe pour apprendre et accomplir les tâches;
- respectent les opinions des autres, y compris celles des personnes de cultures différentes.

Communication

La communication est essentielle pour que les travailleurs interagissent positivement avec leurs collègues, leurs superviseurs et les clients notamment, afin de fournir des produits et des services importants. Elle est également primordiale pour les étudiants universitaires et des écoles techniques et professionnelles pour interagir positivement avec leurs camarades de classe, leurs instructeurs et leurs professeurs afin de communiquer clairement ce qu'ils apprennent et de tirer le meilleur parti de leur expérience.

La communication est enseignée principalement dans le RAG 5.1 (connaissances et compétences transversales) et le RAG 2.7 (en tant que l'une des compétences pour réussir du gouvernement du Canada). Ce programme d'études met l'accent sur la communication, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- appliquent les connaissances et les compétences des arts du langage, tels que parler, écouter, lire, écrire;
- appliquent des techniques de communication efficaces, en personne et au moyen de diverses technologies;
- lisent, interprètent, communiquent et appliquent des informations relatives aux produits, à l'équipement et aux fournitures notamment;
- repèrent les informations de service pertinentes et les appliquent pour résoudre les problèmes en milieu de travail.

Créativité

La créativité est enseignée principalement dans le RAG 2.7 (en tant que l'une des compétences pour réussir du gouvernement du Canada). Ce programme d'études met l'accent sur la créativité, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- prennent des risques en exprimant leur curiosité et en proposant de nouvelles idées, même si les réactions peuvent être négatives;
- imaginent, examinent, proposent et appliquent des solutions créatives aux problèmes;
- trouvent de nouvelles façons de communiquer, de résoudre les problèmes et d'organiser le flux de travail.

Connaissance de soi

La connaissance de soi est abordée dans le RAG 2.1 (planification de carrière), le RAG 3.3 (champ d'activité de la ou des professions), le RAG 4.3 (éthique) et la Grande idée 5 (études et formation). Ce programme d'études met l'accent sur la connaissance de soi, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- apprennent suffisamment sur eux-mêmes, la profession, l'université et les écoles techniques et professionnelles pour prendre une décision éclairée concernant leur avenir;
- sont conscients de la contribution de leur profession à la santé et au bien-être des gens;
- sont conscients des questions d'éthique dans le milieu de travail, à l'université et à l'école technique et professionnelle;
- prennent des décisions éthiques.

Citoyenneté

La citoyenneté est essentielle afin que les élèves du secondaire puissent réussir leur transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle, car ils doivent comprendre et interagir avec des personnes de cultures différentes de la leur, et agir en faveur d'un monde plus durable. La citoyenneté est enseignée dans le RAG 3.8 (pratiques durables) et le RAG 2.8 (culture). Ce programme d'études met l'accent sur la citoyenneté, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- reconnaissent et respectent les cultures diverses;
- tirent le meilleur parti de la culture de leur milieu de travail pour en améliorer les conditions de travail;
- comprennent les perspectives culturelles entourant le milieu de travail, l'université et l'école technique et professionnelle;
- modifient les pratiques de durabilité de leur organisme afin de minimiser ses impacts sur l'environnement.

Pensée critique

Les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire doivent être capables de faire preuve d'esprit critique afin de résoudre des problèmes complexes dont la solution nécessite plusieurs étapes et l'apport de plusieurs personnes, ainsi que des ressources supplémentaires. La pensée critique est enseignée dans le RAG 2.7 (où la résolution de problèmes est l'une des compétences pour réussir du gouvernement du Canada), et le RAG 2.9 (capacité de réflexion).

Ce programme d'études met l'accent sur la pensée critique, car les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire :

- sont confrontés à des problèmes nouveaux et complexes, et sont conscients que les conséquences d'une mauvaise décision pourraient influencer considérablement sur leur vie et celle des autres;

- vivent dans un monde en évolution rapide, où les processus conventionnels ne sont plus adaptés, et doivent donc faire preuve d'esprit critique pour mettre au point de nouveaux processus;
- doivent apprendre à résoudre des problèmes en se concentrant uniquement sur les faits, sans laisser aucun préjugé interférer avec le processus;
- doivent apprendre à résoudre des problèmes complexes qui nécessitent une assistance et des ressources supplémentaires, ainsi que de multiples étapes.

Grande idée 1 La santé et la sécurité sont nécessaires pour s'épanouir dans le milieu du travail, à l'université et à l'école technique et professionnelle.

- RAG 1.1:** Démontrer sa connaissance des risques et des pratiques de **santé et de sécurité physiques** typiques de la ou des profession(s).
- RAS 1.1.1:** Démontrer sa connaissance des risques et des pratiques de **sécurité physique** qui sont typiques de la ou des profession(s).
- RAS 1.1.2:** Démontrer sa connaissance des **problèmes de santé à long terme** (y compris ceux liés à l'ergonomie) qui sont typiques de la ou des profession(s).
- RAS 1.1.3:** Démontrer sa connaissance de l'importance de maintenir un **espace de travail sûr, propre et ordonné**.

Ressources :

- Construction Safety Association of Manitoba (en anglais seulement) : www.constructionsafety.ca/training/free-youth-training/
- Cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs : <https://ywrcc.safemanitoba.com/>
- Le programme de sensibilisation à la sécurité des métiers d'Apprentissage Manitoba, destiné aux apprentis de niveau 1, est un élément obligatoire de toute formation technique de niveau 1 (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/generalinfo/instructoreducators.html

- RAG 1.2:** Démontrer sa connaissance des **problèmes de santé mentale, d'intimidation et de violence** dans le milieu de travail, les universités et les écoles techniques et professionnelles.
- RAS 1.2.1:** Démontrer sa connaissance des problèmes et des pratiques de **santé mentale** qui sont typiques du milieu de travail, des universités et des écoles techniques et professionnelles.
- RAS 1.2.2:** Démontrer sa connaissance de l'**intimidation** et de la **violence** (y compris la violence sexuelle) dans le milieu de travail, les universités et les écoles techniques et professionnelles.

RAS 1.2.3: Démontrer sa connaissance des pratiques de **prévention** de l'intimidation et de la violence (y compris la violence sexuelle) dans le milieu de travail, les universités et les écoles techniques et professionnelles.

RAS 1.2.4: Démontrer sa connaissance des pratiques permettant de **réagir** aux incidents d'intimidation et de violence (y compris la violence sexuelle) dans le milieu de travail, les universités et les écoles techniques et professionnelles, notamment la consignation et le signalement de ces incidents.

RAS 1.2.5: Démontrer sa connaissance des pratiques permettant de **soutenir les victimes** d'intimidation et de violence (y compris la violence sexuelle) dans le milieu de travail, les universités et les écoles techniques et professionnelles.

RAG 1.3: Démontrer sa connaissance des services que la **Commission des accidents du travail** offre aux travailleurs.

RAS 1.3.1: Démontrer sa connaissance des **services** que la Commission des accidents du travail offre aux travailleurs.

RAS 1.3.2: Démontrer sa connaissance de la probabilité que les travailleurs de la ou des profession(s) soient **couverts par la Commission des accidents du travail**.

RAS 1.3.3: Démontrer sa connaissance de la raison pour laquelle la plupart des travailleurs du Manitoba ne sont **pas autorisés à poursuivre** leur employeur en cas d'accident du travail.

Ressource :

- Commission des accidents du travail : www.wcb.mb.ca/fr/publications-en-francais

Grande idée 2 Chaque milieu de travail est unique, complexe et compétitif, et nécessite donc des attitudes, des compétences et des connaissances particulières pour y accéder et s’y orienter.

RAG 2.1: Démontrer sa compréhension de la **planification de carrière**, et sa capacité de l’appliquer à la ou aux profession(s) envisagée(s).

Commentaire :

- Une grande partie du contenu de ce RAG recoupe celui des cours de développement de carrière de la 9^e à la 12^e année. Les élèves qui ont suivi un ou plusieurs de ces cours devraient se concentrer sur d’autres RAG.

RAS 2.1.1: Démontrer sa connaissance des compétences nécessaires pour gérer les **transitions** dans le milieu de travail et la vie quotidienne.

RAS 2.1.2: Démontrer sa compréhension **de ses aptitudes, de ses valeurs, de ses intérêts, de sa personnalité, de ses compétences et de ses forces personnelles**, ainsi que la capacité d’appliquer cette compréhension à la ou aux profession(s).

Questions pour l’enquête ou la réflexion :

- Faites-vous des devoirs? Si vous n’aimez pas faire les devoirs et que vous les faites rarement, vous pourriez avoir du mal à réussir dans un programme universitaire ou collégial qui exige beaucoup de devoirs, ou dans une profession qui comporte beaucoup d’activités semblables aux devoirs. Par exemple, dans certaines professions, vous devez notamment effectuer des recherches ou rédiger des rapports.
- Aimez-vous travailler avec les mains? Si c’est le cas, vous pourriez envisager une profession où vous utiliserez des compétences manuelles.
- Aimez-vous écrire?
- Préférez-vous travailler avec
 - les gens
 - les animaux
 - les ordinateurs ou autres appareils électroniques
 - des machines ou de l’équipement

RAS 2.1.3: Démontrer sa connaissance des **possibilités de carrière** dans la ou les profession(s), et repérer celles qui sont les plus intéressantes.

RAG 2.2: Démontrer sa compréhension de l'**Information sur le marché du travail** (IMT).

RAS 2.2.1: Démontrer sa compréhension de l'IMT.

RAS 2.2.2: Démontrer sa capacité d'**accéder à l'IMT** qui est pertinente concernant la ou les profession(s) à l'échelle locale et régionale.

Ressource :

- Annexe A : Les sources de l'IMT se trouvent à la fin du présent document.

RAG 2.3: Démontrer sa compréhension des **techniques de recherche d'emploi**, particulièrement en ce qui concerne la ou les profession(s).

RAS 2.3.1: Démontrer sa connaissance du fait que la recherche d'un emploi est une **compétition** (comme un événement sportif), qu'elle exige beaucoup de temps et d'efforts, et que les chercheurs d'emploi éprouvent souvent un fort sentiment de rejet lorsqu'ils n'ont pas de succès.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- La recherche d'un emploi (ou d'un contrat de travail) est-elle un travail à temps plein en soi? En d'autres termes, une personne doit-elle passer au moins huit heures par jour à chercher un emploi ou un contrat de travail?

RAS 2.3.2: Démontrer sa capacité à **repérer les occasions d'emploi** dans la ou les profession(s), et à y postuler.

RAS 2.3.3: Démontrer sa capacité à **reconnaître les employeurs potentiels et à choisir celui qui convient le mieux.**

Commentaire :

- Le RAS 2.3.3 est fondé sur le principe selon lequel, pour que l'employeur et l'employé vivent une expérience positive, ils doivent être bien assortis l'un à l'autre, indépendamment du salaire, des conditions de travail, etc.

RAS 2.3.4: Démontrer sa compréhension de l'utilisation des **portefeuilles** pour obtenir un emploi.

RAS 2.3.5: Démontrer les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires à la création d'un **portefeuille**, dans le but d'obtenir un emploi dans la ou les profession(s).

RAS 2.3.6: Démontrer sa compréhension de l'utilisation des **lettres de motivation** et des **curriculum vitæ** pour obtenir un emploi.

RAS 2.3.7: Démontrer les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires à la rédaction d'une **lettre de présentation** et d'un **curriculum vitæ**, dans le but d'obtenir un emploi dans la ou les profession(s).

Commentaire :

- Il existe plusieurs cours au secondaire où les élèves créent des portefeuilles, des lettres de présentation et des curriculum vitæ. Si vos élèves l'ont déjà fait, c'est peut-être le moment de les revoir, ou vous pourriez omettre les RAS 2.3.4 à 2.3.7.

RAS 2.3.8: Démontrer sa capacité à effectuer des recherches et à se préparer pour une **entrevue** d'emploi.

Commentaire :

- C'est peut-être une bonne occasion pour les élèves de participer à une entrevue d'emploi fictive, s'ils ne l'ont pas encore fait ou s'ils pensent que cette expérience leur serait utile.

RAG 2.4: Démontrer sa compréhension de l'**entrepreneuriat**, particulièrement en ce qui concerne la ou les profession(s).

RAS 2.4.1: Démontrer sa connaissance des avantages et des défis associés au **travail indépendant par rapport au travail salarié**.

RAS 2.4.2: Démontrer sa connaissance des **occasions de travail indépendant** dans la ou les profession(s).

RAS 2.4.3: Démontrer sa compréhension des étapes nécessaires pour **devenir travailleur indépendant** dans la ou les profession(s).

RAS 2.4.4: Démontrer sa connaissance des étapes nécessaires à la **création d'une entreprise** (avec plus d'un employé ou d'un propriétaire) dans la ou les profession(s).

Commentaire :

- Les RAS 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.3 se rapportent à une situation de travail indépendant où la personne travaille en tant qu'entrepreneur individuel indépendant et n'est responsable que d'elle-même. Le RAS 2.4.4 se rapporte à la création d'une entreprise qui compte plus d'un employé.

RAG 2.5: Démontrer sa connaissance et ses compétences en littératie financière en ce qui concerne **la rémunération et les avantages sociaux**.

RAS 2.5.1: Démontrer sa compréhension de l'ensemble des informations et des calculs figurant sur les **fiches de salaire**. Cela comprend les éléments suivants :

- les périodes de paie;
- le salaire horaire, le salaire total pour la période de paie, le salaire brut, le salaire net, l'indemnité de congé, la paie des heures supplémentaires, etc.;
- les retenues auxquelles l'employeur contribue, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), l'assurance-emploi (AE) et les régimes de retraite;
- les retenues auxquelles l'employeur ne contribue pas, comme l'impôt sur le revenu, les cotisations syndicales, l'assurance-maladie et le stationnement.

Ressource :

- « L'employeur paie ses cotisations au RPC et à l'AE pour chacun de ses employés, retient les cotisations au RPC et les cotisations à l'AE des montants qu'il paie à ses employés, puis verse toutes ces cotisations à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Pour les cotisations au RPC, les parties de l'employeur et de l'employé sont identiques. Pour les cotisations à l'AE, la partie de l'employeur est généralement 1,4 fois plus grande que celle de l'employé. » www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/decisions-concernant-regime-pensions-canada-rpc-assurance-emploi-ae/a-propos-regime-pensions-canada-assurance-emploi/employes-travailleurs-independants-responsabilites-avantages-droits.html

RAS 2.5.2: Démontrer sa capacité à calculer les **augmentations ou diminutions** de salaire.

RAS 2.5.3: Démontrer sa compréhension des **avantages sociaux** offerts par l'employeur.

RAG 2.6: Démontrer les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires aux jeunes travailleurs pour prendre des **décisions financières** durables.

RAS 2.6.1: Démontrer sa connaissance de la nécessité de faire des **dons** d'argent à des personnes et à des organismes, notamment à des organismes de bienfaisance enregistrés.

RAS 2.6.2: Déterminer les objectifs à court et à long terme liés à son propre bien-être financier.

- RAS 2.6.3: Démontrer sa connaissance de l'**endettement**, y compris la manière de le gérer et les risques associés à certaines formes d'endettement telles que les avances de fonds et les prêts de dépannage.
- RAS 2.6.4: Démontrer sa connaissance des **dépenses** et des dettes que les jeunes travailleurs peuvent assumer, ainsi que des sources de financement qui peuvent couvrir ces dépenses (information, en anglais seulement, figurant au www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/generalinfo/grantstax.html).
- RAS 2.6.5: Démontrer sa connaissance de la nécessité de **vivre selon ses moyens**.
- RAS 2.6.6: Démontrer sa capacité à décrire les moyens de **gérer les dépenses**.
- RAS 2.6.7: Démontrer la relation entre les décisions financières durables et le **bien-être émotionnel** d'une personne.
- RAS 2.6.8: Démontrer sa compréhension du feuillet **T4** et du processus de présentation d'une **déclaration de revenus**.
- RAS 2.6.9: Démontrer sa connaissance de l'**intérêt composé** et de la façon dont il augmente la dette et l'épargne.
- RAS 2.6.10: Démontrer sa connaissance de l'**épargne et des investissements**, y compris les comptes d'épargne, les régimes enregistrés d'épargne (RER), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et les fonds mutuels.
- RAS 2.6.11: Démontrer les connaissances requises pour **appliquer** sa compréhension de la littératie financière à la prise de décisions concernant les objectifs des études et de la carrière.

RAG 2.7: Démontrer sa compréhension de l'importance des **aptitudes à l'emploi** et des **compétences pour réussir** du gouvernement du Canada.

- RAS 2.7.1: Démontrer sa connaissance de la nécessité de la **ponctualité** et de la **fiabilité** en milieu de travail et dans les études postsecondaires.
- RAS 2.7.2: Démontrer sa connaissance de la nécessité d'avoir des compétences **organisationnelles**.
- RAS 2.7.3: Démontrer sa connaissance de la nécessité d'**acquérir en permanence des compétences et des connaissances professionnelles**.
- RAS 2.7.4: Démontrer sa connaissance de la nécessité de **communiquer** efficacement.
- RAS 2.7.5: Démontrer sa connaissance de la nécessité de **la créativité et de l'innovation**.

RAS 2.7.6: Démontrer sa connaissance de la nécessité de **l'apprentissage continu**.

Ressources:

- www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/outils.html
- www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/comprendre-individus.html

RAG 2.8: Démontrer sa connaissance de la **culture**, et sa capacité de **collaborer** avec les autres.

RAS 2.8.1: Démontrer sa connaissance de la **culture**, y compris les cultures autochtones.

RAS 2.8.2: Démontrer sa connaissance du rôle de la **culture dans le milieu de travail**.

RAS 2.8.3: Démontrer sa connaissance des **cultures qui sont typiques de la ou des profession(s), des universités et des écoles techniques et professionnelles**.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- La culture typique d'une ou de plusieurs professions est liée à un certain nombre de facteurs, notamment le salaire et les conditions de travail typiques, l'âge et le sexe typiques, le niveau d'études et le fait que les gens travaillent ensemble ou isolément. Voici des exemples de professions ayant des cultures différentes :
 - les chauffeurs de taxi;
 - les danseurs de ballet;
 - les agents de police.

Selon vous, quelle est la culture typique de la ou des profession(s) envisagée(s)?

RAS 2.8.4: Démontrer sa compréhension de la nécessité de **respecter les opinions des autres**.

RAS 2.8.5: Démontrer sa connaissance des avantages de la **diversité** dans la population active.

RAS 2.8.6: Démontrer sa connaissance des expériences vécues par les **étudiants autochtones** pour ce qui est d'entrer et de s'épanouir au sein de la population active, des universités et des écoles techniques et professionnelles.

RAS 2.8.7: Démontrer sa connaissance de la nécessité de la **collaboration** au sein de la population active, des universités et des écoles techniques et professionnelles.

RAG 2.9: Démontrer sa connaissance des **capacités de raisonnement** requises dans le milieu du travail.

RAS 2.9.1: Démontrer sa connaissance des **six fonctions cognitives** associées au raisonnement (résolution de problèmes, prise de décision, pensée critique, planification et organisation des tâches, utilisation importante de la mémoire, recherche d'information).

RAS 2.9.2: Démontrer sa connaissance de la façon dont les six fonctions cognitives sont **utilisées** dans la ou les profession(s), l'université et l'école technique et professionnelle.

Ressource :

- Canada. *Compétences pour réussir – outils d'évaluation et de formation* : www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/outils.html

Grande idée 3 Chaque profession est complexe et présente des caractéristiques uniques, que les employés potentiels doivent comprendre afin de prendre des décisions éclairées.

RAG 3.1: Démontrer sa compréhension du **but** de la ou des profession(s) (comment elle bénéficie à la société).

RAS 3.1.1: Démontrer sa compréhension du **but** de la ou des profession(s) (comment elle bénéficie à la société).

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Comment la ou les profession(s) est-elle ou sont-elles bénéfique(s) aux gens?
- Y a-t-il eu une époque où la ou les profession(s) n'existai(en)t pas sous quelque forme que ce soit? Si oui, comment la vie des gens était-elle différente à cette époque?
- À quoi ressemblerait le monde si la ou les profession(s) cessai(en)t d'exister et si ces biens ou services n'étaient plus fournis?

RAG 3.2: Démontrer sa connaissance de la **reconnaissance** (le cas échéant) associée à la ou aux profession(s).

RAS 3.2.1: Démontrer sa connaissance de l'existence ou non d'une reconnaissance associée à la ou aux profession(s).

RAS 3.2.2: Démontrer sa connaissance de la nature **facultative** ou obligatoire de la reconnaissance professionnelle (le cas échéant).

Ressource :

- Liste des métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire au Manitoba, pertinente seulement si la profession est un métier (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbtrades/compulsarytrades.html

RAS 3.2.3: Démontrer sa connaissance de l'**organisme d'agrément** (le cas échéant).

RAS 3.2.4: Démontrer sa connaissance du processus requis pour **obtenir la reconnaissance professionnelle**.

RAS 3.2.5: Démontrer sa connaissance de la **transférabilité** de la reconnaissance professionnelle d'une province canadienne à une autre, et d'un pays à un autre.

RAG 3.3: Démontrer sa connaissance du **champ d'activité** de la ou des profession(s).

RAS 3.3.1: Démontrer sa connaissance du **champ d'activité** de la ou des profession(s) à l'échelle locale, nationale et internationale.

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Décrire les employeurs types de cette ou de ces professions (par exemple, petites ou grandes entreprises privées, entrepreneurs, établissements comme les hôpitaux et les écoles, organismes gouvernementaux).
- Nommer quelques employeurs locaux dans la région. De quels types d'organismes s'agit-il?

RAS 3.3.2: Démontrer sa connaissance du **secteur** auquel la ou les profession(s) sont associée(s) et de la façon dont elle(s) s'y intègre(nt).

Commentaire :

- Les classifications des secteurs comprennent, sans s'y limiter, l'industrie, la construction, le transport et les services.

RAS 3.3.3: Démontrer sa connaissance des **groupes sectoriels** et des **associations** affiliées à la ou aux profession(s).

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Trouver des sites Web d'organismes comme des groupes et des associations du secteur et d'autres types d'organismes qui sont affiliés à la ou aux profession(s) envisagée(s).

RAS 3.3.4: Démontrer sa connaissance des **spécialisations** dans la ou les profession(s) sur lesquelles les employés peuvent se concentrer.

Exemples :

- Un mécanicien de véhicules automobiles peut se spécialiser dans les transmissions ou les moteurs diesel. Il s'agit d'un type de spécialisation.
- Un deuxième type de spécialisation concerne des métiers comme les trois métiers de l'électricité, soit électricien en construction, électricien de centrale et électricien industriel. Chaque métier est distinct et les apprentis doivent franchir quatre niveaux pour être agréés dans ce métier. Toutefois, le premier niveau est identique dans les trois métiers. Lorsque les apprentis ont terminé le premier niveau, ils se spécialisent ensuite dans l'un des métiers.

RAG 3.4: Démontrer sa compréhension des **salaires et des avantages sociaux** et des conditions de travail qui sont typiques de la ou des profession(s).

RAS 3.4.1: Démontrer sa compréhension des **salaires et des avantages sociaux** qui sont typiques de la ou des profession(s).

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Quel salaire les employés de la ou des profession(s) peuvent-ils espérer gagner?

RAS 3.4.2: Démontrer sa compréhension des **arrangements salariaux inhabituels**, comme les pourboires, les primes, les allocations et les stages (rémunérés ou non).

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelle est la réglementation en matière de pourboires?
- Pourquoi tant de jeunes font-ils des stages non rémunérés, où ils ne reçoivent pas de salaire?

RAS 3.4.3: Démontrer sa compréhension des **conditions de travail** qui sont typiques de la ou des profession(s).

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Les employés doivent-ils payer pour les uniformes, les vêtements spéciaux, l'équipement de sécurité, l'équipement de protection individuelle, les outils, les fournitures, par exemple? Si oui, quels seraient les coûts approximatifs?
- Le travail dans la ou les profession(s) envisagée(s) comporte-t-il généralement des considérations importantes en matière de sécurité?
- Le travail dans la ou les profession(s) envisagée(s) comporte-t-il généralement un travail par quarts, de longs trajets, de longues heures de travail, un éloignement du domicile pendant des semaines ou des mois, un travail en solitaire, par exemple? Si oui, préciser.

RAS 3.4.4: Démontrer sa compréhension des **différences** entre un **employé** et un **entrepreneur indépendant**, y compris ceux qui travaillent dans l'économie de petits boulots.

Exemple :

- Deux ébénistes construisent des armoires pour un hôpital. L'un est employé par l'hôpital. L'autre travaille pour une entreprise privée d'ébénisterie, qui a un contrat pour construire et installer des armoires dans un bâtiment en cours de construction sur le campus de l'hôpital. Quelles sont les différences dans les conditions de travail (y compris le salaire) entre les deux?

Commentaire :

- Il existe des applications qui aident les travailleurs à combler les périodes creuses de leur emploi par des petits boulots.

RAG 3.5: Démontrer sa connaissance de **l'équipement, des outils, des matériaux et des matières consommables** utilisés dans la ou les profession(s), et de l'importance de leur gestion.

RAS 3.5.1: Démontrer sa connaissance de **l'équipement, des outils, des matériaux et des matières consommables** utilisés dans la ou les profession(s).

RAS 3.5.2: Démontrer sa connaissance de l'importance de la gestion (stockage, nettoyage, lubrification, réfrigération, entretien, remplacement, etc.) de **l'équipement, des outils, des matériaux et des matières consommables** utilisés dans la ou les profession(s).

RAG 3.6: Démontrer sa connaissance de **l'évolution** et de la **progression technologique** au sein de la ou des profession(s).

RAS 3.6.1: Démontrer sa connaissance des origines de la ou des profession(s).

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelles étaient les origines de la ou des profession(s)? À quoi ressemblai(en)t-elle(s) à ses ou leurs débuts?
- Quelles étaient les premières technologies utilisées dans la ou les profession(s)?
- Comment la ou les profession(s) a-t-elle/ont-elles évolué au cours des 5, 10, 20 et 50 dernières années?
- Comment le fait de s'informer sur les technologies du passé peut-il aider un jeune travailleur à faire son travail aujourd'hui?
- Quelles sont les technologies les plus récentes utilisées dans la ou les profession(s)? Décrire leur contribution à l'exercice de la ou des profession(s).
Par exemple :
 - font-elles les choses plus rapidement?
 - font-elles les choses avec plus de précision?
 - font-elles les choses de manière plus sûre?
- De nombreuses applications sont-elles utilisées dans la ou les profession(s)? Si oui, lesquelles, et comment contribuent-elles à l'exercice de la ou des profession(s)?
- Les élèves pourraient chercher à savoir si les établissements d'enseignement secondaire, les écoles techniques et professionnelles, les établissements d'enseignement professionnel privés et les syndicats locaux enseignent les technologies les plus récentes. Les programmes de formation enseignent-ils ces nouvelles technologies? Si non, comment les employés peuvent-ils s'informer à leur sujet?
- Quelles sont les tendances technologiques qui modifieront de façon importante la ou les profession(s)?
- Comment la ou les profession(s) devraient-elles évoluer à l'avenir?

- Que dois-je apprendre pour être prêt à exercer la ou les profession(s) à l'avenir, lorsque ma formation ne sera plus adaptée aux changements induits par les nouvelles technologies et tendances?

RAS 3.6.2: Démontrer sa connaissance du niveau de **numérisation** de la ou des profession(s).

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Certaines professions sont plus numérisées que d'autres. Quel est le degré de numérisation de la ou des profession(s) envisagée(s)? Est-il probable que cela change de manière importante à l'avenir? Si oui, quelles parties de la ou des professions seront probablement plus numérisées? Par exemple, le diagnostic, la communication, l'utilisation d'applications, d'images, de vidéos, de mesures, de l'Internet des objets, de véhicules automatisés, de drones, de simulations, de manuels numériques, de la conception assistée par ordinateur, de la fabrication assistée par ordinateur et des réseaux sociaux.

RAG 3.7: Démontrer sa connaissance des **procédés** communs de la ou des profession(s).

RAS 3.7.1: Démontrer sa connaissance des **procédés** communs de la ou des profession(s).

RAG 3.8: Démontrer sa connaissance des **pratiques de durabilité** dans la ou les professions et à leur **impact sur l'environnement.**

RAS 3.8.1: Démontrer sa connaissance des pratiques de durabilité dans la ou les profession(s) et à leur impact sur l'environnement.

Grande idée 4 Les organismes, les règlements et l'éthique influencent le milieu de travail.

RAG 4.1: Démontrer sa compréhension de la **législation du travail**, particulièrement en ce qui concerne la ou les profession(s).

RAS 4.1.1: Démontrer sa connaissance de la législation du travail au Manitoba, en particulier en ce qui concerne les jeunes travailleurs et les personnes qui exercent la ou les profession(s).

Ressources:

- Feuilles de renseignements sur les normes du travail au Manitoba : www.gov.mb.ca/labour/standards/factsheet.fr.html
- Feuille de renseignements sur l'industrie de la construction : www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,construction,factsheet.fr.html
- Feuille de renseignements sur le secteur de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle : www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,ici-sector,factsheet.fr.html
- Feuille de renseignements sur le secteur de la construction lourde : www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,construction,factsheet.fr.html

RAS 4.1.2: Démontrer sa connaissance des préoccupations quant au droit du travail les plus courantes dans la ou les profession(s) au Manitoba, en particulier en ce qui concerne les jeunes travailleurs.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelles sont les préoccupations habituelles en matière de droit du travail dans la ou les profession(s)? Il peut s'agir, par exemple, de préoccupations liées à la sécurité, aux conditions de travail, aux heures supplémentaires, à la cessation d'emploi, aux lieux de travail irrespectueux, au harcèlement ou aux agressions, aux entrepreneurs indépendants par rapport aux employés et aux congés payés.

RAS 4.1.3: Démontrer sa connaissance des différences dans les règlements sur la **rémunération des heures supplémentaires** pour les travailleurs rémunérés à l'heure et les employés salariés.

Commentaire :

- La rémunération des heures supplémentaires correspond souvent à une fois et demie le salaire normal, et entre en vigueur lorsque l'employé travaille au-delà de la durée normale de son travail. Il en va différemment des employés salariés (comme les enseignants), y compris ceux qui occupent des postes de direction (qui ne sont généralement pas payés pour faire des heures supplémentaires ou, s'ils sont payés, ne reçoivent pas un salaire horaire plus élevé).

- RAS 4.1.4:** Démontrer sa connaissance des **procédures de grief** que les employés peuvent suivre lorsqu'ils estiment que leurs droits n'ont pas été respectés, et qu'ils n'appartiennent **pas** à un syndicat. (Le RAG 4.2 contient un RAS correspondant pour les employés qui appartiennent à un syndicat.)
- RAS 4.1.5:** Démontrer sa connaissance des **droits et des responsabilités des employeurs**.
- RAS 4.1.6:** Démontrer sa connaissance des **droits et des responsabilités des employés**.

RAG 4.2: Démontrer sa compréhension des **syndicats** et de leur relation avec la ou les profession(s).

RAS 4.2.1: Démontrer sa compréhension des syndicats – leur but, leur histoire et les arguments pour et contre eux.

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Pourquoi les travailleurs ont-ils commencé à organiser des syndicats?
- La législation du travail rend-elle inutile le recours aux syndicats? (Les élèves abordent la législation du travail dans le RAG 4.1.)
- Certains pensent que les syndicats étaient nécessaires dans le passé, mais qu'ils ne sont plus pertinents en raison d'une meilleure législation du travail. Êtes-vous d'accord? Expliquer pourquoi.
- Est-il avantageux pour les employés d'appartenir à un syndicat? Expliquer pourquoi.

RAS 4.2.2: Démontrer sa connaissance de **la négociation** des salaires et des avantages sociaux, y compris la **négociation individuelle** et la **négociation collective**.

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Expliquer les différences entre la négociation collective et la négociation individuelle.
 - **Négociation collective : des groupes** d'employés, comme les syndicats, négocient les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail pour l'ensemble des travailleurs.
 - **Négociation individuelle : chaque** employé négocie son propre salaire, ses avantages sociaux et ses conditions de travail pour lui seulement.
- Qu'est-ce qu'une convention collective?
- Quels sont les défis et les avantages de la négociation individuelle et de la négociation collective?

RAS 4.2.3: Démontrer sa connaissance de la **relation entre les syndicats et la ou les profession(s)**.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Les employés de la ou des profession(s) appartiennent-ils généralement à des syndicats? Si oui, comment cela influe-t-il sur leurs salaires et leurs conditions de travail?

RAS 4.2.4: Démontrer sa connaissance des **procédures de grief** que les employés peuvent suivre lorsqu'ils estiment que leur employeur n'a pas respecté leurs droits, et qu'ils appartiennent à un syndicat. (Le RAG 4.1 contient un RAS correspondant pour les employés qui n'appartiennent pas à un syndicat.)

RAS 4.2.5: Expliquer les différences entre un **atelier syndical ouvert et fermé**, et les raisons de ces différences.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelle est la raison donnée pour justifier les ateliers fermés, où tous les employés sont obligés d'appartenir à un syndicat par défaut? (Ils ont également la possibilité de ne pas adhérer à un syndicat.)

RAS 4.2.6: Démontrer sa connaissance des **cotisants Rand** et de la manière dont un employé peut devenir cotisant Rand.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Pour quelles raisons une personne voudrait-elle devenir un cotisant Rand? Est-ce que vous le souhaiteriez?

Ressource :

- Formule Rand : https://fr.wikipedia.org/wiki/Formule_Rand

RAG 4.3: Démontrer sa connaissance de l'**éthique**, et de la façon dont elle se rapporte à la ou aux profession(s), à l'université et l'école technique et professionnelle.

RAS 4.3.1: Démontrer sa connaissance de l'éthique.

Commentaire :

- L'éthique peut être définie comme un ensemble de principes moraux et s'intéresse à ce qui est bon pour les individus, ainsi que pour la société en général. L'honnêteté, le travail acharné, le souci des autres et le respect de la règle d'or sont des exemples de comportements éthiques. Les discussions sur l'éthique peuvent être séparées de la religion et du droit.

RAS 4.3.2: Démontrer sa connaissance de la nécessité de **l'éthique** dans le milieu de travail, à l'université et l'école technique et professionnelle.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

L'une des principales préoccupations éthiques est la tricherie.

- Que pensez-vous du fait de tricher pour réussir un cours ou obtenir une meilleure note (ce qui vous aidera à entrer dans un programme postsecondaire ou à obtenir une bourse)?
- Que pensez-vous du fait que d'autres personnes trichent? Par exemple, comment vous sentiriez-vous si vous aviez besoin d'être opéré et que vous découvriez que votre chirurgien a triché à ses examens pour réussir ses études de médecine?

RAS 4.3.3: Démontrer sa connaissance de **l'éthique** qui se rapporte à la ou aux profession(s).

Exemples :

- Les employés de la ou des profession(s) sont-ils généralement en contact avec les biens de leurs clients? Par exemple, est-ce qu'ils
 - travaillent au domicile ou dans l'entreprise d'un client, ou sur les véhicules ou l'équipement du client, et ils doivent faire preuve de respect pour les biens de leurs clients?
 - sont en contact étroit avec le client (comme dans la profession médicale, ou en tant que coiffeur), et ils doivent faire preuve de discrétion envers cette personne et son corps?
 - ont généralement accès à des renseignements confidentiels sur leurs clients ou d'autres personnes? Si c'est le cas, comment doivent-ils traiter ces renseignements?

Grande idée 5 Les études et la formation sont essentielles pour entrer sur le marché du travail et y réussir.

RAG 5.1: Démontrer sa compréhension de la façon dont les connaissances et les compétences **transversales** acquises dans les **matières** scolaires peuvent être transférées à d'autres matières, à la vie quotidienne, au milieu de travail et aux études postsecondaires.

RAS 5.1.1: Démontrer sa connaissance des savoirs et des compétences **transversales** transférables acquis dans les matières scolaires et qui peuvent aider à apprendre ce qu'il faut savoir pour travailler dans la ou les profession(s).

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelles sont les choses que j'apprends dans chacune de mes matières du secondaire et qui m'aideront à réussir dans mon ou mes profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle, et même dans la vie?

RAS 5.1.2: Démontrer sa connaissance des savoirs et des compétences transversales suivantes en matière de **littératie** acquis dans les cours d'anglais et de français qui seront utiles dans la ou les profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle : lecture, écriture, utilisation de documents et communication orale.

RAS 5.1.3: Démontrer sa connaissance des savoirs et des compétences transversales en **numératie** acquis dans les cours de mathématiques et qui seront utiles dans la ou les profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle.

RAS 5.1.4: Démontrer sa connaissance des savoirs et des compétences **numériques** et **informatiques** transversales acquis dans les cours de technologies de l'information et des communications (TIC) et qui seront utiles dans la ou les profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle.

Ressource :

- Compétences pour réussir :
www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/outils.html

RAS 5.1.5: Démontrer sa compréhension de la manière dont les savoirs et les compétences acquis dans **chaque matière**

du secondaire peuvent être transférés dans la ou les profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- Quelles sont les choses que j'apprends dans chacune de mes matières du secondaire et qui m'aideront à réussir dans ma ou mes profession(s), à l'université ou à l'école technique et professionnelle, et même dans la vie?

RAG 5.2: Démontrer sa connaissance des métiers, de l'apprentissage et du programme Sceau rouge.

Commentaire :

- Seuls les étudiants qui souhaitent s'engager dans un métier devraient démontrer sa **compréhension** des renseignements détaillés contenus dans ce RAG. Cela rendra leur expérience plus réussie. Les élèves qui ne souhaitent pas s'engager dans un métier doivent seulement démontrer sa **connaissance** du contenu de ce RAG.

RAS 5.2.1: Démontrer sa compréhension des différences entre les professions qui sont des métiers et celles qui ne le sont pas.

Ressource :

- Au Manitoba, les métiers sont les professions qu'Apprentissage Manitoba a désignées comme étant des métiers (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbtrades/index.html

RAS 5.2.2: Démontrer sa compréhension des différences entre les métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire et les métiers à reconnaissance professionnelle facultative.

Ressource :

- Manitoba Trades: Understanding Compulsory Trades (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbtrades/compulsarytrades.html

RAS 5.2.3: Démontrer sa compréhension de l'apprentissage au Manitoba.

Ressource :

- Discover Apprenticeship Programs (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/index.html

RAS 5.2.4: Démontrer sa compréhension des étapes que l'apprenti doit franchir pour devenir un compagnon.

Ressource :

- Manage Your Apprenticeship (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/manage/index.html

RAS 5.2.5: Démontrer sa compréhension du programme du **Sceau rouge**.

Ressource :

- Programme du Sceau rouge : www.red-seal.ca/fra/w.2lc.4m.2.shtml

RAS 5.2.6: Démontrer sa compréhension du Programme d'apprentissage au secondaire du Manitoba (les renseignements sont affichés à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/apprenti.html).

RAG 5.3: Démontrer sa connaissance des **possibilités de formation** pour les employés.

RAS 5.3.1: Démontrer sa compréhension des **fournisseurs de formation technique** pour les apprentis, y compris certaines écoles secondaires, les établissements d'enseignement professionnel privés (dont certains sont parrainés par des syndicats), le Manitoba Institute of Technology and Trades (MITT) et les trois écoles techniques et professionnelles communautaires du Manitoba.

Ressource :

- Les possibilités de formation sont énumérées sur la page de chaque métier ici (en anglais seulement) : www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbrates/index.html

RAS 5.3.2: Décrire sa connaissance des moyens par lesquels les employés restent à jour dans la ou les profession(s) en mettant à jour **leur compréhension et leurs compétences**.

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Les travailleurs doivent mettre à jour leur compréhension et leurs compétences en suivant des cours, en lisant des revues spécialisées, en assistant à des conférences, etc. Comment s'y prennent-ils? Y a-t-il un mécanisme en place ou les employés doivent-ils mettre à jour leurs compétences et leurs connaissances tout seuls?
- Combien de temps les employés doivent-ils consacrer en dehors des heures de travail normales à la mise à jour de leur compréhension et de leurs compétences?
- Les employés mettent-ils à jour leurs connaissances et leurs compétences à leurs propres frais, ou quelqu'un d'autre (comme leur employeur ou le gouvernement) les prend en charge.

RAG 5.4: Démontrer sa connaissance des **écoles techniques et professionnelles** et de la façon dont ils peuvent aider une personne à atteindre ses objectifs.

Commentaire :

- Les élèves doivent être conscients des différences entre les types d'établissements postsecondaires, mais se concentrer sur le type d'établissement qu'ils sont le plus susceptibles de fréquenter.

RAS 5.4.1: Démontrer sa connaissance des **écoles techniques et professionnelles** et de la façon dont ils peuvent aider une personne à atteindre ses objectifs.

Commentaire :

- Encourager les élèves à consulter le site Web de l'école technique et professionnelle (y compris le MITT) qu'ils sont le plus susceptibles de fréquenter, pour découvrir certains des programmes qu'ils proposent et l'étendue des professions pour lesquelles ils offrent une formation.

RAG 5.5: Démontrer sa compréhension des **universités** et de la façon dont elles peuvent aider une personne à atteindre ses objectifs.

RAS 5.5.1: Démontrer sa connaissance de la façon dont les **facultés associées aux professions** (comme l'éducation, le droit, la médecine, l'ingénierie et l'architecture) diffèrent des programmes des autres facultés (arts, sciences, etc.).

Commentaires :

- Les **facultés associées à des professions** sont conçues pour préparer les étudiants à entrer dans une profession particulière, et notamment pour obtenir l'agrément d'un organisme d'agrément, qui agrée ce programme universitaire. Par exemple, pour devenir ingénieur professionnel, les étudiants doivent terminer avec succès un programme d'ingénierie. Les programmes comprennent souvent de l'expérience de travail, du bénévolat, des expériences de travail coopératif, des stages, etc., rémunérés ou non. Les diplômés sont susceptibles de décrocher un emploi dans cette profession après avoir obtenu leur diplôme. Les étudiants qui souhaitent devenir enseignants, avocats, médecins ou ingénieurs, et travailler au Manitoba, par exemple, doivent obtenir un diplôme d'un programme agréé par l'organisme d'agrément du Manitoba.

- Les **facultés non associées à des professions** ne sont pas conçues pour préparer les étudiants à une profession particulière ou pour obtenir un agrément particulier. En revanche, elles préparent les étudiants à un large éventail de professions. Par exemple, les étudiants qui obtiennent un baccalauréat ès arts en histoire ou un baccalauréat ès sciences en biologie n'ont pas obtenu la reconnaissance pour devenir des historiens ou des biologistes professionnels, en partie parce que les historiens et les biologistes ont besoin d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elles préparent également les étudiants à entamer leur carrière en histoire ou en biologie, ainsi que dans de nombreux autres domaines. Par exemple :
 - les étudiants doivent étudier la biologie afin d'entrer dans des programmes de soins de santé comme les soins infirmiers ou la médecine;
 - les étudiants doivent étudier l'histoire pour obtenir un diplôme d'enseignement de l'histoire dans une faculté d'éducation afin d'être mieux qualifiés pour travailler comme enseignant d'histoire dans les écoles de la maternelle à la 12^e année;
 - les élèves abordent la reconnaissance professionnelle dans le RAG 3.2.

Questions pour l'enquête ou la réflexion :

- Certains diplômés universitaires ont du mal à trouver un emploi dans le domaine qu'ils ont étudié, après l'obtention de leur diplôme. Quelles sont les raisons possibles? Serait-il utile d'en savoir plus sur le développement de carrière?

RAS 5.5.2: Démontrer sa connaissance de certaines **universités** (locales ou éloignées) et de certains de leurs **programmes** qui présentent un intérêt pour l'étudiant.

RAS 5.5.3: Démontrer sa connaissance des **rôles autres que l'enseignement** (en particulier la recherche) des universités et des professeurs.

Ressource :

- Annexe B : Le milieu universitaire pour les élèves du secondaire

RAS 5.5.4: Démontrer sa connaissance du **milieu universitaire** et de son rôle dans les universités.

RAS 5.5.5: Démontrer sa connaissance de la différence entre un **chargé de cours universitaires à temps partiel et un professeur d'université permanent**, et de l'importance pour les étudiants universitaires de comprendre ces différences.

RAG 5.6: Démontrer sa compréhension des **établissements d'enseignement professionnel privés** et de la façon dont ils peuvent aider une personne à atteindre ses objectifs.

RAS 5.6.1: Démontrer sa connaissance des établissements d'enseignement professionnel privés et des types de formation qu'ils proposent.

Ressource :

- Les établissements d'enseignement professionnel privés suivants sont inscrits auprès du gouvernement du Manitoba :
www.edu.gov.mb.ca/epp/liste/index.html

RAG 5.7: Démontrer sa compréhension de la façon dont les étudiants peuvent **réussir** dans l'enseignement postsecondaire.

RAS 5.7.1: Démontrer sa connaissance des **défis auxquels sont confrontés les étudiants de première année d'études postsecondaires**.

RAS 5.7.2: Démontrer sa connaissance des **raisons** pour lesquelles certains étudiants de première année d'études postsecondaires abandonnent leurs études.

RAS 5.7.3: Démontrer sa compréhension de la **façon dont les étudiants peuvent réussir** dans le cadre de leur expérience postsecondaire.

Question pour l'enquête ou la réflexion :

- À votre avis, pourquoi tant d'étudiants de première année d'études postsecondaires ne terminent-ils pas leur première année ou ont-ils de mauvais résultats? Que pourriez-vous faire pour augmenter vos chances de réussir votre première année?

ANNEXE A : SOURCES D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les sources d'information sur le marché du travail comprennent, notamment, les suivantes :

- Guichet emplois du gouvernement du Canada : www.guichetemplois.gc.ca/accueil
- Profils économiques régionaux du Manitoba : www.gov.mb.ca/jec/lmi/regionalprofiles.fr.html
- Perspectives des professions autres que les métiers au Manitoba : www.gov.mb.ca/jec/lmi/forecasts.fr.html
- Manitoba Career Prospects (en anglais seulement) : <https://manitobacareerprospects.ca/career-opportunities.asp>
- Chambres de commerce locales (en anglais seulement) : <https://mbchamber.mb.ca/>
- Manufacturiers et Exportateurs du Canada (en anglais seulement) : https://cme-mec.ca/blog/representation/#filter=*
- Forum canadien sur l'apprentissage : <https://caf-fca.org/research-reports/>
- Conseils sectoriels : Le gouvernement du Manitoba finance certaines associations industrielles et les a désignées comme des conseils sectoriels. Ils existent dans un certain nombre de secteurs tels que la construction, l'aérospatiale, la création, le tourisme et l'industrie des aliments et des boissons. www.gov.mb.ca/jec/busdev/financial/scp.fr.html
- Associations de l'industrie
- Syndicats

ANNEXE B : LE MILIEU UNIVERSITAIRE POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Le terme *milieu universitaire* désigne la communauté des professeurs et des chercheurs (appelés universitaires ou savants) qui travaillent dans des universités ou d'autres établissements de recherche.

Les établissements de recherche sont généralement associés à des universités ou sont dirigés par des gouvernements. Par exemple, le Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg est l'un des établissements de recherche qui a fait du Manitoba un centre de recherche médicale. (Il existe différents types de recherche. Les recherches menées en milieu universitaire sont très pointues et différent des études de marché réalisées dans une société de publicité, par exemple.)

Les universitaires sont généralement titulaires de diplômes universitaires de niveau supérieur, tels que des doctorats. Ph. D. est l'abréviation de doctorat en philosophie, même si le diplôme peut être obtenu dans n'importe quelle discipline, et pas seulement en philosophie. Il s'agit du diplôme universitaire le plus élevé. Les personnes qui ont obtenu un doctorat sont appelées « docteur ». Dans ce cas, ce n'est pas la même chose qu'un docteur en médecine.

Les universitaires se spécialisent dans une **discipline**. Une discipline est une division de la connaissance qui est enseignée et qui fait l'objet de recherches dans les universités. Il existe des centaines de disciplines et de sous-disciplines, notamment dans des domaines tels que la sociologie, la littérature, la criminologie, les langues, les arts, la biologie, l'ingénierie, etc.

Les universitaires ont deux grandes responsabilités. La première consiste à enseigner à l'université. La seconde consiste à mener des recherches et à rédiger des articles pour des revues spécialisées fondés sur leurs recherches, ou à examiner et à commenter par écrit les recherches d'autres chercheurs dans leur discipline. Les **revues spécialisées** sont rédigées par et pour des universitaires spécialisés dans une discipline. Il existe des milliers de revues dans de nombreuses langues. Les revues spécialisées jouent un rôle très important dans la création de théories et la détermination des faits. Les universitaires sont censés examiner les articles rédigés par leurs **pairs** — d'autres universitaires spécialisés dans la même discipline. C'est pourquoi on dit que les revues spécialisées sont **évaluées par des pairs**.

Lorsqu'ils rédigent des articles pour des revues spécialisées, les universitaires utilisent un style appelé **rédaction universitaire**. Ce style est très technique et utilise des mots particuliers à la discipline concernée. Pour cette raison, et parce que les articles traitent d'une section précise de la discipline, seuls les universitaires de cette discipline comprennent vraiment les articles des revues de cette discipline.

La rédaction d'articles est une partie très importante de la carrière d'un universitaire. En fait, il existe un dicton selon lequel les universitaires doivent « publier ou périr ». En d'autres termes, ils sont censés publier régulièrement des articles et des revues. Les universitaires veillent à étayer leurs déclarations par une enquête minutieuse sur les éléments de preuve, y compris les recherches menées par d'autres universitaires. Certains éléments de preuve sont **quantitatifs** (fondés sur des chiffres et des statistiques) et d'autres sont **qualitatifs** (fondés sur des entretiens, des observations,

etc.). Les articles sont longs et détaillés, et comportent de nombreuses pages de citations de leurs sources. Lorsqu'ils révisent des articles, les universitaires examinent les **citations** pour s'assurer que l'auteur les a interprétées correctement.

Voici un exemple qui montre comment les articles universitaires aident les universitaires à parvenir à des théories et des faits, et comment ces théories et ces faits peuvent changer. L'une des sous-disciplines de la sociologie est la criminologie, qui est l'étude scientifique de la criminalité et des criminels. L'un des enjeux de la criminologie est l'efficacité de l'incarcération (mettre les gens en prison) afin de réduire les taux de criminalité. Lorsque des criminologues (comme des professeurs d'université spécialisés en criminologie) publient un article affirmant que l'incarcération est un moyen très efficace de lutter contre la criminalité, certains de leurs pairs lisent attentivement cet article et publient leurs propres articles, en accord ou en désaccord avec l'article initial. Par la suite, l'auteur de l'article initial peut publier une réfutation ou une défense. D'autres universitaires peuvent alors répliquer à cette réfutation, et ainsi de suite. Toutes leurs conclusions doivent être fondées sur des éléments de preuve. Ce processus peut durer longtemps. Au final, les gouvernements examinent ces articles afin de prendre une décision sur leurs **politiques** en matière d'incarcération. Les politiques sont des lignes directrices que les gouvernements utilisent pour guider leurs décisions.

Pour que les universitaires puissent faire leur travail, ils doivent être libres de critiquer les organismes comme les gouvernements, les entreprises, les universités et les chercheurs. Cela s'appelle la **liberté universitaire**. Les universitaires travaillant à une université comme l'Université du Manitoba* ont fait la grève afin de protéger leur liberté universitaire (entre autres). C'est l'une des raisons pour lesquelles les universitaires travaillent dans le cadre d'un régime de **permanence** ou de **titularisation**, en vertu duquel ils ne peuvent pas perdre leur emploi pour avoir formulé des critiques fondées sur leurs recherches.

Voici un exemple pour illustrer le principe de la titularisation. Supposons que des criminologues soient menacés de perdre leur emploi parce qu'ils critiquent la politique de leur gouvernement en matière d'incarcération. Les universitaires des deux camps protesteraient, affirmant que, du fait de leur titularisation, les criminologues ont le droit et la responsabilité de critiquer la politique du gouvernement, car leurs critiques sont fondées sur des éléments de preuve.

À l'automne 2020, l'Université d'Ottawa a suspendu l'un de ses professeurs pour avoir utilisé le mot « n » de manière métalinguistique, ce qui a déclenché une controverse sur la liberté universitaire (Wikipédia, *Controverse*).

Le milieu universitaire est parfois critiqué comme étant trop théorique et ayant peu de valeur pratique. Les universitaires sont parfois critiqués au motif qu'ils sont trop éloignés du « monde réel » et qu'ils ne comprennent pas la vie quotidienne des gens ordinaires. Néanmoins, il est important de comprendre le milieu universitaire, car vous en ferez partie si vous allez à l'université. Par exemple, si vos professeurs vous demandent de rédiger des articles, ils s'attendent à ce que vous respectiez un style de rédaction universitaire.

* (en anglais seulement) www.macleans.ca/education/uniandcollege/university-of-manitoba-prepares-for-professor-strike/

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Canada. *Compétences pour réussir*. 28 janvier 2022, www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Compétences pour réussir – outils d'évaluation et de formation*. 13 mai 2021, www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/outils.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *En apprendre davantage sur les Compétences*. 25 mai 2021, www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/comprendre-individus.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . Guichet emplois. 6 novembre 2022, www.guichetemplois.gc.ca/accueil. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Responsabilités, avantages et droits des employés et travailleurs indépendants*. 6 septembre 2019, www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/decisions-concernant-regime-pensions-canada-rpc-assurance-emploi-ae/a-propos-regime-pensions-canada-assurance-emploi/employes-travailleurs-independants-responsabilites-avantages-droits.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- Commission des accidents du travail du Manitoba. Page d'accueil. www.wcb.mb.ca/fr/publications-en-francais. Consulté le 6 janvier 2023.
- Construction Safety Association of Manitoba. *Free Youth Training* (en anglais seulement). www.constructionsafety.ca/training/free-youth-training/. Consulté le 6 janvier 2023.
- Croissance, Entreprise et Commerce Manitoba. « Feuille de renseignements : Industrie de la construction ». *Normes d'emploi*, www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,construction,factsheet.fr.html#q1200. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Feuille de renseignements : Secteur de la construction lourde et barème des salaires ». *Normes d'emploi*, www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,heavy-construction,factsheet.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Feuille de renseignements : Secteur industriel, commercial et public de l'industrie de la construction et barème des salaires ». *Normes d'emploi*, www.gov.mb.ca/labour/standards/doc,ici-sector,factsheet.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.

- . *Normes d'emploi : Feuilles de renseignements*. www.gov.mb.ca/labour/standards/factsheet.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- Développement économique, Investissement et Commerce Manitoba. *Les régions économiques du Manitoba*. www.gov.mb.ca/jec/lmi/regionalprofiles.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Manitoba Trades: Trade Profiles » (en anglais seulement). *Apprentissage Manitoba*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbrades/index.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Manitoba Trades: Understanding Compulsory Trades ». *Apprentissage Manitoba*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/mbrades/compulsarytrades.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Perspectives du marché du travail au Manitoba*. www.gov.mb.ca/jec/lmi/forecasts.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Programme de conseils sectoriels*. www.gov.mb.ca/jec/busdev/financial/scp.fr.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba. « Aperçu du programme éducatif ». *Développement de carrière*, www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/apercu.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration Manitoba
« Discover Apprenticeship Programs » (en anglais seulement). *Apprenticeship Manitoba*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/discover/index.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Établissements d'enseignement professionnel privés*. www.edu.gov.mb.ca/epp/liste/index.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Financial Supports for Apprentices and Employers » (en anglais seulement). *Apprenticeship Manitoba General Information*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/generalinfo/grantstax.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Information for Instructors and Educators » (en anglais seulement). *Apprenticeship Manitoba General Information*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/generalinfo/instructoreducators.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- . « Manage Your Apprenticeship » (en anglais seulement). *Apprentissage Manitoba*, www.gov.mb.ca/aesi/apprenticeship/manage/index.html. Consulté le 6 janvier 2023.
- Forum canadien sur l'apprentissage. *Accès à nos rapports*. <https://caf-fca.org/fr/recherche/research-reports/>. Consulté le 6 janvier 2023.

- Manitoba Career Prospects. *Explore Career Opportunities in Manitoba* (en anglais seulement). <https://manitobacareerprospects.ca/career-opportunities.asp>. Consulté le 6 janvier 2023.
- Manitoba Chambers of Commerce. Page d'accueil (en anglais seulement). <https://mbchamber.mb.ca/>. Consulté le 6 janvier 2023.
- Manufacturiers et Exportateurs du Canada. *Economic Dashboard* (en anglais seulement). https://cme-mec.ca/representation/#filter=*. Consulté le 6 janvier 2023.
- Programme du Sceau rouge. Page d'accueil. www.red-seal.ca/fra/w.2lc.4m.2.shtml. Consulté le 6 janvier 2023.
- SAFE Work Manitoba. *Cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs*. www.safemanitoba.com/Education/Pages/YWRCC.aspx. Consulté le 6 janvier 2023.
- Study.com. *Qu'est-ce que le milieu universitaire?* (en anglais seulement) <https://study.com/academy/lesson/what-is-academia-definition-lesson-quiz.html>. Consulté le 6 janvier 2023.
- Université Simon-Fraser. Library. *What is a scholarly (or peer-reviewed) journal?* (en anglais seulement). 13 juillet 2021, www.lib.sfu.ca/help/research-assistance/format-type/scholarly-journals. Consulté le 6 janvier 2023.
- Wikipédia. *Academic Freedom* (en anglais seulement). 9 juillet 2022, https://en.wikipedia.org/wiki/Academic_freedom#Canada. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Controversy over Academic Freedom at the University of Ottawa* (en anglais seulement). 9 mars 2022, https://en.wikipedia.org/wiki/Controversy_over_academic_freedom_at_the_University_of_Ottawa. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Formule Rand*. 31 mai 2022, https://fr.wikipedia.org/wiki/Formule_Rand. Consulté le 6 janvier 2023.
- . *Research University* (en anglais seulement). 17 juillet 2022, https://en.wikipedia.org/wiki/Research_university. Consulté le 6 janvier 2023.



Printed in Canada
Imprimé au Canada